ABCDG

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

au capital social de 1000 €

352 CHEMIN DU CANNET 06220 VALLAURIS

RCS ANTIBES 987934353

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 31/12/2025

Laurent Gomez,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

LG

Décisions

Décision 1

L'Associé Unique décide de céder 990 parts sociales pour un montant de 990 euros à la société Jolan Group, SARL au capital social de 20000 euros, immatriculée au RCS de Antibes sous le numéro 799782479, ayant son siège social au 352 Chemin du Cannet, 06220 Vallauris, France, dûment représentée par Laurent Gomez.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2

En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par l'Associé Unique de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 3 : Pouvoir

L’Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d’un original, d’une copie ou d’un extrait du présent procès-verbal, à l’effet d’effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l’Associé Unique.

Laurent Gomez, Associé Unique

LG



Laurent Gomez, Cédant de parts sociales de la Société





LG